

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 11 juin 2024 à 13h30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) 173 avenue Paul Vaillant Couturier – Salle n° 1

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **SAINT-DENIS (93)**

34/40 – 50 rue Auguste Poullain et 2 – 4 – 6 rue Gaston Dourdin

Cadastrés section X n° 120 pour 6.608 m²

Au 40 rue Auguste Poullain

LOT N° CINQ CENT QUATRE VINGT DIX HUIT (598) :

APPARTEMENT de 26,63 m² portant le n° 391 dans le bâtiment 3, au 9^{ème}

étage comprenant : entrée, pièce principale, cuisine, WC, salle de bains.

LOT N° CINQ CENT TRENTE NEUF (539) :

CAVE portant le n° 5 dans le bâtiment 3, au 1^{er} sous-sol.

Les lieux sont inoccupés

Cette vente a lieu à la requête du SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES Résidence Des Moulins 34/40 et 50 rue A. Poullain et 2 4 6 rue Gaston Dourdin 93200 SAINT DENIS, représenté son syndic, la Société Boutique de Copropriétés RCS PARIS 528 338 783 SAS au capital de 10.000 € 59 rue d'Amsterdam, 75008 PARIS, ayant pour avocat Maître Valérie GARCON, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis

MISE À PRIX : 50.000,00 € (CINQUANTE MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 5.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à ROSNY SOUS BOIS, le 12 avril 2024, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Valérie GARCON

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

À Maître **Valérie GARCON**, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 21 avenue du Général de Gaulle - 93110 ROSNY SOUS BOIS, TEL. **01.48.54.90.87**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente

Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 23/08410)

Sur INTERNET : www.licitor.com – www.avoventes.fr

Sur les lieux pour visiter le **jeudi 6 juin 2024 de 14h à 15h**